



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

INRA

Question écrite n° 43622

### Texte de la question

Mme Claude Greff appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la fermeture de l'unité expérimentale « vigne et vin » de l'INRA d'Angers. Les viticulteurs du Val-de-Loire ont été surpris d'une telle décision tant elle remet en cause leurs efforts de valorisation des vignobles ligériens. Face à une concurrence montante, ils ne comprennent pas la disparition d'un instrument essentiel à la recherche viticole et donc à l'amélioration des productions viticoles. Depuis de nombreuses années, les vignerons du Val-de-Loire ont engagé une politique de qualité en s'appuyant sur des avancées et des préconisations scientifiques. Elle lui demande de bien vouloir préciser sa position quant à la recherche viticole en Val-de-Loire, et les mesures qu'il entend prendre afin de soutenir les viticulteurs.

### Texte de la réponse

La volonté du Gouvernement de constituer six pôles de compétences d'enseignement supérieur, de recherche et de développement dans le champ des agrobiosciences a été annoncée le 17 mai 2004. Dans ce cadre, le site d'Angers est partie prenante du pôle Grand Ouest et en constituera un des piliers en matière de recherche, d'enseignement et de développement dans le champ des semences et plants, et dans celui de l'horticulture, de l'arboriculture et des plantes aromatiques et médicinales. Dans cette perspective, l'INRA a prévu de faire évoluer l'unité expérimentale vigne et vin de ce site. C'est pourquoi il propose la création à Angers avec les acteurs des filières mais aussi l'institut technique de la vigne et du vin (ITV) et l'école supérieure d'agronomie à Angers (ESA) d'une unité mixte technologique (UMT) qui aurait pour mission : de transférer dans le contexte régional les acquis de la recherche nationale mais aussi européenne et mondiale en viticulture et oenologie ; de poursuivre, étendre et transférer les méthodologies de cartographie des terroirs mises au point par l'équipe d'Angers ; d'être un lieu de débat et d'échange sur les problématiques de la filière. Cette UMT s'inscrit dans la logique des propositions du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité (MAAPR) qui tendent à favoriser toutes les synergies entre les professionnels, les acteurs de la recherche et ceux du développement.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Greff](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43622

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juillet 2004, page 5222

**Réponse publiée le** : 21 juin 2005, page 6261